

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212566 - 79ÈME ANNÉE

"Nous ferons des propositions nouvelles et nous espérons une traduction législative, normative ou réglementaire"



Dans le cadre de la Loi de Programmation Énergie-Climat. Celle-ci sera présentée d'ici l'automne 2023, Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique, a officiellement installé sept groupes de travail le 23 mai 2023 à Paris pour contribuer à la stratégie énergétique de la France. Maurice GIRONCEL, président de La CINOR et du Sidélec Réunion, a été nommé pilote du groupe de travail 6 intitulé « Transition énergétique dans les Zones Non-Interconnectées (ZNI) au réseau électrique continental avec la sénatrice de la Martinique Catherine CONCONNE.

A la suite de cette nomination, Témoignages a tenu à poser quatre questions à Maurice Gironcel, afin qu'il nous explique quelle sera mission et les enjeux de celle-ci pour La Réunion.

Q : Le gouvernement a décidé de lancer plusieurs groupes de travail réunissant élus, experts et fédérations professionnelles qui seront chargés de mettre à jour la stratégie

énergétique de la France dans le cadre du projet de loi de programmation énergie-climat. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

La lutte contre le réchauffement climatique est, sans nul doute, le défi de notre siècle. Les conséquences, déjà visibles sur tous les points du globe, commandent d'agir vite, à grande échelle pour éviter le scénario du pire. À cela se rajoute la situation géopolitique en Europe qui a rappelé la dépendance aux énergies fossiles importées.

Nous connaissons donc une hausse des coûts des matières premières liées, depuis la crise sanitaire, à une désorganisation de la chaîne d'approvisionnement. A la Réunion ou 40% de la population vit sous le seuil de pauvreté, l'inflation vient pénaliser encore plus les familles et les collectivités.

Pour en revenir très concrètement au projet de loi de programmation énergie climat, celui-ci vise ainsi à atteindre la neutralité carbone et permettre l'adaptation au changement climatique. Dans cet objectif madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique, organise une large consultation et 7 groupes de travail ont vu le jour le 23 mai dernier à Paris.

Ici je veux saluer la méthode et en ma qualité d'élu local, la ministre m'a fait l'honneur de me nommer pilote du groupe de travail 6 dédié au ZNI avec la sénatrice



de la Martinique, Catherine CONCONNE. Le groupe de travail est composé de 11 personnes qualifiées et nous sommes invités à faire un premier bilan d'étape d'ici la première quinzaine de juillet de cette année.

D'ici là nous consulterons le maximum d'institutions, d'acteurs, d'experts et de professionnels pour réfléchir, enrichir et porter les intérêts spécifiques des pays et territoires des Outre-mer.

Q. Quel constat faites-vous aujourd'hui du mix énergétique de La Réunion et qu'attendez-vous de cette loi de programmation énergie-climat ?

D'abord je voudrais souligner 3 données essentielles. D'une part, en 2021, le taux de dépendance énergétique à la Réunion dépasse les 88% pour une facture énergétique de plus de 300 millions €. D'autre part, la production électrique provient pour près de 72% d'énergies primaires fossiles et enfin que la part d'énergie renouvelable est en diminution de plus de 2 points par rapport à 2020.

Ces éléments factuels viennent mettre en lumière que nous devons continuer à faire des efforts collectifs pour tendre vers un mix énergétique décarbonné et atteindre l'autonomie énergétique à l'horizon 2030 ; c'est-à-dire demain.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous participons activement au groupe de travail pour coconstruire avec l'État notre feuille de route énergétique à la carte. Production d'électricité durable, Sécurité d'approvisionnement, Maîtrise de la Demande en Énergie, Mobilité, lutte contre le changement climatique...tous les sujets sont sur la table.

Sur chacun d'entre eux nous ferons à madame la ministre des propositions nouvelles et nous espérons une traduction législative, normative ou réglementaire.

Q : Le Parti Communiste Réunionnais possède de nombreuses propositions sur le sujet, concernant principalement le territoire réunionnais, quelle serait les préconisations que vous envisageriez pour une loi nationale ?

Les dirigeants et militants du Parti Communiste Réunionnais ont dès 1975 élaborer des propositions en matière de protection de l'environnement et formuler des propositions pour développer massivement les énergies renouvelables.

C'est sous l'impulsion de Paul Vergès, alors président du Conseil Régional, qu'est proclamé en 1999 l'objectif d'autonomie énergétique pour 2025. Je rappelle aussi que Paul Vergès a été président de l'ONERC et qu'il a été à l'origine d'une proposition de résolution pour le co-développement durable dans l'Océan Indien. Ce ne sont là que quelques exemples du bon travail communiste lorsque nous sommes aux responsabilités.

Beaucoup reste à faire et nous devons construire le présent et l'avenir dans le consensus le plus large. C'est ici le sens que nous donnons à notre proposition de réunir une conférence territoriale élargie aux forces vives pour échanger et s'entendre sur un projet de développement durable et solidaire. Les urgences sont sociales, économiques, culturelles, énergétiques et démocratiques. C'est ce que Élie Hoarau a rappelé lors des 40 ans de la Région Réunion.

Quant aux propositions qui seront formulées dans la loi de programmation énergie-climat, elles seront le fruit d'un large consensus.

Q : Vous allez travailler sur les zones non interconnectées (ZNI) c'est-à-dire les territoires français non reliés au réseau électrique métropolitain continental (Corse, Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Mayotte, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon,



Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Polynésie française, Wallis-et-Futuna, la Nouvelle-Calédonie et les îles du Ponant et Chausey), ces territoires sont très différents les uns des autres, quelles sont leurs similitudes d'un point de vue énergétique et climatique ?

Vous avez raison de dire que tous ces territoires sont confrontés à une réalité distincte mais relève d'un statut identique sur le plan énergétique ; celui de Zone non Interconnecté au réseau électrique national. De ce fait, chacun des territoires doit élaborer sa Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) selon des modalités différentes. Plus précisément le code de l'énergie prévoit des objectifs spécifiques. Sur le plan climatique, il ne fait aucun doute que les îles sont en première ligne des changements climatiques et que nous disposons d'une biodiversité exceptionnelle qu'il nous faut protéger et préserver. D'ailleurs, 80 % de la biodiversité de la France se trouve en Outre-mer.

Je veux ici souligner que dans le cadre de la commission ZNI que je préside au sein de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), nous travaillons de concert avec les syndicats d'énergie de la Martinique et de la Guadeloupe. La création du syndicat d'énergie de la Guyane est en cours et nous aurons une première réunion de travail le 13 juin prochain. L'idée pour les autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AODE) est de déboucher sur des propositions communes.

Q : En tant que Réunionnais et Communiste, que ressentez-vous vis-à-vis de cette nomination, et quels objectifs vous êtes-vous fixés pour mener à bien cette mission ?

Je veux remercier madame la Ministre de la transition énergétique pour sa confiance. Cette nomination implique surtout beaucoup de travail pour déboucher collectivement sur des solutions concrètes. Lesquelles solutions doivent porter la marque de l'anticipation de nos défis contemporains : Réchauffement



climatique, démographie, mondialisation des échanges et révolution technologique.

Les enjeux sont multiples : assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique, promouvoir la résilience du réseau électrique, favoriser le développement des énergies renouvelables, maintenir les tarifs réglementés de vente d'électricité et sauvegarder la péréquation tarifaire. À cela se rajoute la Maîtrise de la Demande en Énergie. Encore une fois tous les sujets sont sur la table.

Pour La Réunion comme pour les autres ZNI nous avons comme cible l'autonomie énergétique à l'horizon 2030. Le défi est considérable et nécessite la mobilisation de tous !

En plus d'une commission de synthèse, les six groupes thématiques se concentreront sur la sobriété, l'efficacité énergétique, la production d'électricité, la production de chaleur, l'innovation énergétique et les zones non interconnectées (ZNI). Pilotée par le ministère et la direction générale de l'Énergie et du Climat (DGEC), cette concertation devra aboutir à une première « ébauche de texte » à la mi-juillet avant que ne soient rendues les recommandations définitives d'ici à la fin du mois de septembre, lors de la présentation du projet de loi LPEC.

LE RAPPORT DU GIEC EN BREF 

"Changement climatique 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité" (2e volet du 6e rapport)

| | | |
|--|--|---|
| <p>1ER VOLET août 2021</p> <p>Les bases physiques du changement climatique, plus rapide que prévu</p> | <p>LES FAITS</p> <p>+1,09°C En 2021, la hausse moyenne des températures est de +1,09°C par rapport à l'ère préindustrielle</p> <p>+1,5°C Les accords de Paris visent à limiter à 1,5°C la hausse des températures</p> <p>+2,7°C En prenant en compte les engagements actuels des États, le réchauffement atteindrait +2,7°C à la fin du siècle</p> | <p>LES IMPACTS</p> <p>Entre 3,3 et 3,6 milliards de personnes vivent dans des situations très vulnérables aux changements climatiques (notamment les pays en développement)</p> <p>1 milliard d'habitants des régions côtières seront menacés d'ici 2050</p> |
| <p>2E VOLET février 2022</p> <p>Les impacts, les vulnérabilités et l'adaptation à la crise climatique</p> | | |
| <p>3E VOLET avril 2022</p> <p>Les solutions pour réduire les émissions de gaz à effets de serre</p> | | |
| <p>SYNTHÈSE septembre 2022</p> | | |

L'ADAPTATION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE NE SE FERA PAS SANS...

| | | |
|--|--|--|
| <p>LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES</p> <p>La protection efficace de 30 à 50 % des écosystèmes nous aidera à s'adapter aux effets du changement climatique</p> | <p>L'ADAPTATION DES VILLES</p> <p>Des bâtiments écologiques, des modes de transports durables, etc.</p> | <p>JUSTICE SOCIALE ET CLIMATIQUE</p> <p>La crise climatique s'accompagne d'autres défis tels que l'urbanisation croissante, les inégalités sociales, etc.</p> |
|--|--|--|

care news



In kozman pou la route : « Son kèr lé rante dé ! Lilé rante dé kèr ! »

Médam zé méssyé, la sossyété, koz èk mwin sé koz èk in kouyon, mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo masson.

Mézami dan la vi, néna demoune i fé zot shoi vitman – la pa zot pou ézité. Mé an kontrèr néna déssèrtin i ézite in bonpé avan fé zot shoi, mèm défoi zot i shoizi pa, dizon zot i sibi.

Mi rapèl in bon kamarade mwin l'avé téi ézite rante dè madam. Zot téi vé maryé avèk inn, mé zot téi vé maryé avèk l'ote é sa téi tarde in bonpé si tèlman la famiy lo dé fiye té pa loin dispité. Ziska ké paré-t'il inn la di : « *Si lé konmsa alon tir o sor é zot la tir o sor !* ». Donk zot la tir o sor é inn la gagné, l'ote la pèrde mé toulédé té pèrdan final de konte. An touléka, sé sak mi panss pars lo moune la rèst vyé garsson. Konm di Napoléon, an amour la sèl viktoir sé d'baré.

In ka ékstrèm mé ni pé rofléshi la dsi pars afors oute kèr lé rante dé, momandoné wi gingn pi shoizi é pou mon par, mi invite azot rofléshi la dsi é ni rotrov pli d'van- sipétadyé.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année
Directeur de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re
Site Web: www.temoignages.re
Tél : 02 62 55 21 21
Publicité: publicite@temoignages.re
CPPAP: 0916Y92433